

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la commune de MARCILLY LE CHATEL du 29 janvier 2016

20 h

Secrétaire de séance : C. PLAGNE

Présents: Thierry GOUBY (maire), Odile MOLLE (1ère adjointe), Alexis CHARLIN (2ème adjoint), Adeline ELICOT (3ème adjointe), Christiane HOCH, Marie Claude MASSACRIER, Danie PERRIN, Christian PLAGNE, Denis BREJON, Régine COHAS, Sandrine SEFERIAN, Emmanuel CREMONESE.

1. Urbanisme

Présentation des dossiers en cours.

En 2015, ont été déposées 22 déclarations préalables et 7 demandes de permis (uniquement pour des travaux concernant des constructions existantes).

2. Indemnités des élus

Une nouvelle loi oblige à porter l'indemnité du maire d'une commune de moins de 1 000 habitants au maximum de l'indemnité prévue et préconise de le faire pour les maires des communes de plus de 1000 habitants.

Rappelons que notre conseil comportait au début du mandat un maire et 4 adjoints indemnités. Nous n'avons actuellement plus que 3 adjoints, l'indemnité du 4ème étant d'office reversée au budget de la commune.

Proposition : l'indemnité du maire est portée au maximum de l'indemnité prévue pour notre commune .:

Le maire ne prend pas part au vote.

VOTE	POUR	10	CONTRE	0	ABST	1
------	------	----	--------	---	------	---

3. Assainissement

Délibération : Le conseil municipal autorise le Maire à effectuer 2 demandes de subvention pour le diagnostic réseau

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

Délibération : Le conseil municipal autorise le Maire à lancer la consultation concernant le marché pour le diagnostic réseau

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

Point sur le curage des lagunes. Celui-ci devrait être effectué en février

4. Ecole

Point sur le marché de restructuration de l'école Jean Cote.

La CAO (Commission d'Appel d'Offres) a étudié les réponses des 6 candidats (Equipes formées d'un architecte et de spécialistes de divers corps de métiers). Une première pré-étude des dossiers a eu lieu. Pour la sélection définitive, le maire propose qu'une commission formée des membres de la CAO et de membres de la commission école rencontre les 6 candidats.

5. Communauté de Communes du Pays d'Astrée

Adeline Elicot (élue communautaire) rend compte de la dernière réunion du Conseil Communautaire du 21 janvier 2016.

- Une parcelle du parc d'activités de Champbayard a été vendue à une auto-école.
- Projet THD42 (Très Haut Débit dans la Loire par fibre optique). Les PM (points de mutualisation) seront déployés sur 3ans. Il faudra ensuite plusieurs mois pour le raccordement final aux particuliers. La population est appelée à se montrer vigilante face aux démarchages éventuels d'opérateurs avant le déploiement de la fibre. Tous les bâtiments de Marcilly-le Châtel seront raccordés.
- Environnement et gestion des déchets. A noter l'extension de l'ouverture de la déchèterie au mercredi matin de 9h à 12h. A noter également que le marché pour la fourniture des bacs jaunes (en avril-mai) a été attribué à l'entreprise SSI Schaeffer Environnement.
- Les consultations pour les travaux de mise aux normes de l'accessibilité et de sécurité incendie au château de Goutelas et pour la rénovation du gymnase avec piste d'athlétisme ont été lancées.
- Désignation d'un délégué à la commission consultative pour la transition énergétique. Plus d'infos sur le site

Plus d'informations sur le site : <http://www.pays-astree.com/>

6. Personnel technique communal : gestion du déneigement.

Les agents assurent le déneigement de jour ou de nuit, en semaine ou le dimanche, en fonction de l'enneigement avec une part de bonne volonté. Les heures de déneigement sont payées en heures supplémentaires. Ils demandent à bénéficier d'une astreinte rémunérée.

Une proposition est faite au conseil de mettre en place une astreinte, les jours d'alerte de chute de neige. Le conseil se prononce pour la création d'une astreinte rémunérée. Les modalités restent à déterminer.

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

7. Etude sur acquisition de bien et/ou terrain.

Une maison et un terrain attenant, non constructible, sont à vendre à Marcilly. La commune dispose de très peu de terrain. Une acquisition est envisagée.

Autorisation donnée au maire pour faire une proposition d'achat du terrain :

VOTE	POUR	12	CONTRE	0	ABST	0
------	------	----	--------	---	------	---

L'autorisation n'est pas donnée au maire pour faire une proposition d'achat de la maison et du terrain compte tenu du prix et des priorités budgétaires.

VOTE	POUR	1	CONTRE	10	ABST	1
------	------	---	--------	----	------	---

8. Questions diverses

Projet d'éoliennes des Monts de la Madeleine.

Le conseil municipal de Marcilly doit-il se prononcer sur ce projet :

VOTE	POUR	6	CONTRE	4	ABST	2
------	------	---	--------	---	------	---

Le conseil autorise le maire à déposer une motion contre ce projet aux motifs :

- ce projet s'appuie sur un document de schéma éolien pour la Région, document qui, depuis, a été annulé.
- l'entreprise envisagée semble ne pas présenter d'assez solides garanties financières.

C. Plagne ne prend pas part au vote.

VOTE	POUR	6	CONTRE	0	ABST	5
------	------	---	--------	---	------	---

Information : Le verger conservatoire est en route. Il devrait voir le jour avec la plantation du 1er arbre le vendredi 18 mars lors du weekend de la fête des semences se déroulant à Marcilly-le Châtel.

Conseil clos à 22h15